

CÔTE-D'OR

CONSOMMATION. Le Dijonnais et réparateur Régis Maugey lutte contre l'obsolescence programmée.

A quoi bon jeter ce qui peut être réparé ?

➔ **Association.** Les artisans de l'électronique regroupent une cinquantaine de réparateurs comme Régis Maurey.

➔ **Délit.** Une proposition de loi présentée en avril au Sénat prévoit de considérer l'obsolescence programmée comme un délit.

Le réparateur dijonnais Régis Maugey a rejoint l'association Les artisans de l'électronique qui lutte contre le gaspillage des produits électroniques.

Dans son atelier, une multitude de composants électroniques, un bric-à-brac de fils électriques. Des fers à souder, des téléviseurs usagers. Régis Maugey est réparateur à Dijon. Son combat quotidien : lutter contre l'obsolescence programmée. Il a d'ailleurs rejoint l'association LEA (Les artisans de l'électronique) dont il est le représentant en Bourgogne. Ce matin, dans son atelier de réparation, il décortique un téléviseur écran plat âgé d'à peine six ans. « L'alimentation de veille a trop chauffé », constate le réparateur en montrant l'endroit noirci par la chauffe du composant. « Bien souvent, il est inutile de jeter l'ensemble de l'appareil. Si l'on remplace le composant endommagé par un autre de meilleure qualité, le téléviseur fonctionnera à nouveau normalement. » Le possesseur de cet écran plat devrait s'en tirer



Régis Maugey, réparateur et responsable du réseau LEA en Bourgogne. Photo M. Q.

pour moins d'une centaine d'euros. C'est ce que l'on appelle le dépannage aux composants. Inutile de tout jeter quand seuls quelques composants sont défectueux. Pourtant, rares sont les consommateurs qui ont le réflexe réparation. « La grande distri-

bution a poussé les gens à la consommation en leur faisant croire que les produits n'étaient pas réparables », accuse Régis Maugey. En vingt-cinq ans de métier, le Dijonnais a vu les comportements évoluer : « Cela a surtout commencé avec l'apparition des

« Bien souvent, il est inutile de jeter l'ensemble de l'appareil. »

Régis Maugey, responsable du réseau LEA en Bourgogne

écrans plats en 2004. Aujourd'hui on ne fait plus réparer, on change de produit ». Avec cette habitude de consommation, le métier de réparateur est en train de disparaître mais il pourrait bien renaître de ses cendres. Régis Maurey s'est ainsi joint à l'association LEA dont il est le représentant en Bourgogne. Créée en 2012 par Francis Delafoy, l'association vise à regrouper les réparateurs de France pour mieux alerter le consommateur et lutter contre l'obsolescence programmée. L'idée serait donc

de mutualiser les moyens et les savoirs d'une profession pour inciter les consommateurs à retourner chez leurs réparateurs et à arrêter de tout jeter. « La plupart des gens ont cette logique de remplacement bien ancrée », déplore Régis Maugey, « mais les mentalités commencent à changer ».

MARLENE QUINTARD

Un projet de loi contre l'obsolescence programmée

Fin avril, Jean-Vincent Placé, d'Europe Ecologie-Les Verts, a présenté au Sénat une proposition de loi contre l'obsolescence programmée. Il la définissait comme « l'ensemble des techniques par lesquelles un fabricant ou un importateur de biens vise, notamment par la conception du produit, à raccourcir délibérément la durée de vie ou d'utilisation potentielle de ce produit afin d'en augmenter le taux de

remplacement ». Le texte prévoit de prolonger de six mois à deux ans le délai durant lequel le consommateur pourrait faire jouer la garantie sans besoin de prouver le défaut de conformité. La création d'un délit permettant d'engager des poursuites est aussi envisagée. La proposition prévoit jusqu'à 37 500 € d'amende et deux ans de prison pour les industriels qui feraient usage de ce procédé.

➔ **Contacts :** Régis Maugey, Atelier de l'écran plat : 03.80.66.48.61. Association LEA : 04.75.23.74.16, www.sauvev-lae.fr